

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 2 du 04/05/2011



Vignes

Données du réseau : 29 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période du 2 et 3 mai 2011.

Stades de la vigne : de cinq à six feuilles étalées (12) à boutons floraux séparés (17). La majorité des parcelles se situent à boutons floraux agglomérés (15).

Observations Ravageurs :

Vers de la grappe / Eudémis : réalisation de captures importantes surtout dans le Nord du vignoble de Saint-Pourçain. Le premier vol d'Eudémis est toujours en cours. Il a été dénombré jusqu'à 121 papillons sur Besson.

Rappel: Le seuil de nuisibilité est déterminé par le nombre de glomérules (boutons floraux regroupés par les soies et abritant les larves) pour 100 inflorescences, qui est de 50 à 60 glomérules. Actuellement aucun glomérule n'a été observé sur le réseau.

Acariose et Erinose : Des attaques significatives localisées sont signalées. Des symptômes d'érinose sur grappes sont visibles dans le vignoble de Saint-Pourçain

Observations Maladies :

Mildiou :

La semaine passée des contaminations primaires ont été annoncées par la modélisation MILVIT:

- le 27/04: contaminations primaires sur les secteurs de LA FERTE, CHAREIL et AULNAT
- Le 29/04 contaminations sur AULNAT

Les températures et les orages annoncés risquent d'être propices au développement du mildiou s'ils sont accompagnés de précipitations.

Dans notre région, ce sont généralement les contaminations secondaires qui provoquent l'apparition des premiers symptômes.

Oïdium: aucun symptôme n'a été visualisé, le stade de sensibilité est désormais atteint pour les parcelles les plus précoces.

Black Rot: Des tâches ont été observées dans le vignoble de Saint-Pourçain.

Climatologie: Des dégradations orageuses sont annoncées pour la semaine prochaine avec des températures similaires à ce début de semaine.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Syndicat des Viticulteurs de Saint-Pourçain et la DRAAF-SRAL, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Allier, Val.Limagne.coop la fédération viticole, le syndicat des Côtes d'Auvergne, ainsi que les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: Syndicat des Viticulteurs 04-70-47-78-25
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

